



SERVICE DES SPORTS

COVID-19 / Coronavirus

La Ville de Martigny adapte son organisation et ferme ses infrastructures sportives

La Ville de Martigny revoit son organisation pour protéger son personnel, les usagers et l'ensemble des Martignerains.

La Ville de Martigny respecte de manière très rigoureuse les règles de comportement et d'hygiène prescrites par la Confédération et le Canton. Les collaboratrices et collaborateurs ont été systématiquement informés et sensibilisés sur les comportements à adopter au travail afin de minimiser la propagation du virus, se protéger et protéger les autres.

Au vu de l'accélération des contaminations en Suisse, la Ville a décidé d'adapter son organisation. L'objectif est de continuer à assurer les prestations de base tout en protégeant le personnel et la population.

Dès samedi 14 mars 2020, les principales installations sportives de la Ville seront fermées aux publics et à tous les utilisateurs jusqu'à nouvel avis, soit :

- Le Bassin du Manoir
- La Patinoire municipale
- Les Salles de gymnastique (Salle du Midi, ECV, Bourg, Bâtiment A, Versilia, CO d'Octodure, ECCG et Ecoles professionnelles.)
- Le CSM-Stade d'Octodure (Terrains de football, Ring de Street-Hockey, Aire de Baseball, Pistes d'athlétisme, Vestiaires et Cantine).
- Ecoles Centre-Ville : les Salles et locaux mis à disposition des sociétés sportives (Salle de Lutte, Tennis de table, Salle de Kick-Boxing, Salle de Judo, Local de Tir à air comprimé, Local du CAS, Salle de Karaté.
- Les structures sportives situées en zone périphériques : Stand de Tir des Perettes, Centre de Pétanque aménagé vers le couvert d'Octodure, Cave de la pétanque sous le Bâtiment de la Grenette, Mur de grimpe Jean de Châtillon, Salle Aurore de Boxe à Martigny-Bourg, place St-Michel.

Plus aucune activité sportive publique ou privée ne peut s'y dérouler. Le sport scolaire facultatif est également suspendu jusqu'à nouvel avis.

La Ville de Martigny incite à la plus stricte application des recommandations de comportement et d'hygiène de l'Office fédéral de la santé publique et de la Chancellerie du Canton du Valais.

Martigny, le 13 mars 2020

SERVICE DES SPORTS
VILLE DE MARTIGNY